



GRAND CONSEIL

Interpellation - 24_INT_74 - Monique Hofstetter et consorts - Organiser une manifestation sportive ou culturelle dans le canton rime avec « galère ».

Texte déposé :

Les sociétés organisatrices de manifestations sportives ou culturelles de petites et moyennes importances ne sont toujours pas satisfaites des réglementations complexes et exigeantes auxquelles elles sont confrontées.

Monsieur le Député Patrick Simonin et Madame la Députée Carole Schelker ont déjà déposé l'année dernière une interpellation et une question orale sur le sujet. Malgré les réponses données, les sociétés se sentent abandonnées dans leurs efforts et se trouvent de plus en plus démunies dans le choix des options auxquelles elles peuvent prétendre.

Tant l'organisation :

- des parkings en cas de pluie, fermeture de route plus consentie par le Canton, ce qui pousse les organisateurs à s'adresser à des communes voisines;
- de cortèges, où des interdictions de fermer temporairement des routes engendrent des aberrations sécuritaires ;
- du Dispositif Médico-Sanitaire imposé via le Portail POCAMA, jusqu'à trois fois plus onéreux pour la même manifestation et qui dénigre en quelque sorte les Samaritains ;
- de courses de vélos reconnues depuis des années et qui dès lors avec l'application de la bonne pratique « VTT en forêt », sont contraintes à des modifications de parcours.

Bien d'autres obligations et recommandations, selon le type de manifestation, qui sont à appliquer demandent de plus en plus de moyens financiers, d'ingéniosité, de souplesse, de temps, et à long terme d'essoufflement.

La majorité des organisateurs sont de petites structures avec des moyens financiers modiques et gérées par des bénévoles. Lorsque le bon sens n'est plus de rigueur, le découragement au sein des bénévoles est tout à fait compréhensible. D'ailleurs, certaines organisations d'importance romande ou nationale se sont déjà déplacées dans les cantons voisins moins restrictifs.

A noter également que certains groupements de Samaritains prévoient de mettre la clé sous le paillason, les cours exigés pour leur mise à niveau étant trop onéreux pour leur structure.

N'abusons pas des forces de toutes les personnes qui travaillent pour le maintien d'une palette diversifiées d'activités pour nos citoyens, notre culture, notre sport et pour notre santé !

Au vu de ce qui précède, j'ai l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

- Dans quelle mesure le Conseil d'Etat peut-il alléger la bureaucratie lors de petits et moyens événements et même ceux d'importance romande ou nationale organisé sur le territoire vaudois ?
- Comment mieux intégrer les Samaritains dans les organisations d'une certaine importance et ainsi revaloriser leur travail et leur savoir-faire ?
- La DGMR (ou le service concerné) ne peut-elle pas avoir plus de souplesse lors de l'établissement des plans pluie et cortège lors de manifestations ?
- Pour une course de vélo, sur un parcours identique et acquis depuis de nombreuses années, les « bonnes pratiques en VTT » obligent des modifications de parcours. Des dérogations vis-à-vis de l'utilisation de petits tronçons sur sentier pédestre en forêt ne pourraient-elles pas être de rigueur ?

Conclusion : Ne souhaite pas développer

Cosignatures :

1. Alain Cornamusaz (UDC)
2. Alexandre Berthoud (PLR)
3. Anne-Lise Rime (PLR)
4. Bernard Nicod (PLR)
5. Carole Dubois (PLR)
6. Carole Schelker (PLR)
7. Cédric Echenard (SOC)
8. Cédric Weissert (UDC)
9. Cendrine Cachemaille (SOC)
10. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
11. Circé Barbezat-Fuchs (V'L)
12. Elodie Golaz Grilli (PLR)
13. Fabrice Tanner (UDC)
14. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
15. Florence Gross (PLR)
16. Georges Zünd (PLR)

17. Gérard Mojon (PLR)
18. Isabelle Freymond (SOC)
19. Jacques-André Haury (V'L)
20. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
21. Jean-Daniel Carrard (PLR)
22. Jean-Franco Paillard (PLR)
23. Jean-François Cachin (PLR)
24. Jean-Louis Radice (V'L)
25. Jean-Marc Udriot (PLR)
26. John Desmeules (PLR)
27. Josephine Byrne Garelli (PLR)
28. Kilian Duggan (VER)
29. Laurence Bassin (PLR)
30. Laurence Creteigny (PLR)
31. Loïc Bardet (PLR)
32. Marc Morandi (PLR)
33. Mathieu Balsiger (PLR)
34. Maurice Neyroud (PLR)
35. Michael Demont (UDC)
36. Michael Wyssa (PLR)
37. Nicola Di Giulio (UDC)
38. Nicolas Bolay (UDC)
39. Nicolas Suter (PLR)
40. Nicole Rapin (PLR)
41. Olivier Agassis (UDC)
42. Patrick Simonin (PLR)
43. Philippe Germain (PLR)
44. Pierre-André Romanens (PLR)
45. Sergei Aschwanden (PLR)
46. Stéphane Jordan (UDC)
47. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
48. Thierry Schneiter (PLR)